

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

100, rue de la mairie / 76740

Département de la Seine-Maritime

Canton de Saint-Valéry-en-Caux

☎ : 02.35.83.03.16

☎ : 02.35.83.95.42

✉ : mairie.staubinsurmer.76@wanadoo.fr

D 2022/006

DECISION DU MAIRE**Décision du maire vente de gré à gré****Vu :**

- le code général des collectivités territoriales,
- la délibération N° 35 du conseil municipal du 29 mars 2014 intervenue sur le fondement des dispositions du code général des collectivités territoriales, article L 2122-22 qui permet au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences,
- le treuil de la base nautique.

Décision :**OBJET: MISE EN VENTE D'UN TREUIL MECANIQUE**

Mise en vente au plus offrant d'un treuil mécanique qui est stocké sur le perré de la plage,

Les offres sont à remettre sous pli cacheté à la mairie ou par lettre recommandé, cachet de la réception faisant foi.

Sis au 100 rue de la mairie 76740 SAINT AUBIN SUR MER
au plus tard le vendredi 2 septembre 2022 à 16 h00 et indiquer :
Le prix offert.

Permanences de la mairie :

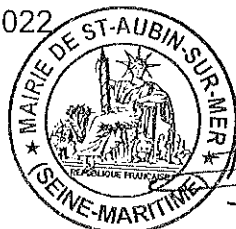
- Lundi : 10h 12h
- Mardi : 14h 16h
- Vendredi : 14h 16h

Critères :

- Treuil à venir enlever à la mairie,
- Disposer de la capacité pour l'exécution de la tâche,
- L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification,

Fait à SAINT AUBIN SUR MER, le 19/07/2022



Le Maire,
Joel DESCHAMPS

